



CC du Val de l'Indre (Siren : 243700804)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sorigny
Arrondissement	Tours
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	20/12/2000
Date d'effet	20/12/2000

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain ESNAULT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel communautaire
Numéro et libellé dans la voie	6, place Antoine-de-Saint-Exupéry
Distribution spéciale	ZA ISOPARC
Code postal - Ville	37250 SORIGNY
Téléphone	02 47 34 29 00
Fax	02 47 34 29 09
Courriel	contact@ccvi.fr
Site internet	www.ccvi.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	33 255
-----------------------------	--------

Densité moyenne 144,66

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Artannes-sur-Indre (213700065)	2 571
37	Esvres (213701048)	5 292
37	Montbazou (213701543)	4 179
37	Monts (213701592)	7 623
37	Saint-Branchs (213702111)	2 628
37	Sorigny (213702509)	2 523
37	Truyes (213702632)	2 209
37	Veigné (213702665)	6 230

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <p>- Hydraulique</p> <p>a) Sur le territoire constitué par l'ensemble des cours d'eau situés sur le bassin versant de l'Indre sur le territoire communautaire : - Travaux généraux d'entretien et d'aménagement des boires et des lits majeurs des cours d'eau, y compris les accès aux cours d'eau. - Aménagement, entretien et gestion des ouvrages situés sur les boires et dans le lit mineur de chacun des cours d'eau concernés. b) Sur le territoire constitué par l'ensemble des fossés, mares et retenues collinaires situés au sud de l'Indre sur le territoire communautaire: - Travaux généraux d'entretien, d'aménagement et de gestion des retenues collinaires et des fossés collecteurs situés sur le plateau de sainte Maure en rive gauche de l'Indre sur le territoire communautaire. c) Toutes les actions ne pourront se faire que dans les buts suivants : - participer à la défense contre les inondations. - participer à la lutte contre la pollution et donc à la conservation et à la protection des cours d'eau. - participer à la protection et à la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines. »</p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p>Eau potable - Production, distribution, gestion de l'eau potable, - Travaux d'entretien, de réparation, d'extension, de création de réseaux et d'ouvrages - Réalisation d'études.</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p>Assainissement - Assainissement collectif des eaux usées : collecte, transport et traitement des eaux usées, - Gestion et élimination des boues, - Travaux d'entretien, de réparation, d'extension, de création de réseaux et d'ouvrages, - Réalisation d'études ».</p>
<p>- Assainissement non collectif</p> <p>Assainissement non collectif des eaux usées : contrôle des installations nouvelles et existantes.</p>
<p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>- Service public d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et assimilés comprenant les opérations de collecte, de traitement, de déchetteries, de transport, de tri et de stockage. Le service de collecte des déchets des ménages et assimilés est assuré par une régie communautaire au moins sur le territoire des communes de Montbazou et Veigné.</p>

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Service public d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et assimilés comprenant les opérations de collecte, de traitement, de déchetteries, de transport, de tri et de stockage*

Sanitaires et social

- Action sociale

*Insertion : aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes défavorisées, incluant les actions intercommunales, Point Information Service Emploi, Association Travail Solidarité, Point Accueil Emploi, Mission locale ou futur PLIE ; aide à la mobilité des personnes en insertion ; création, aménagement, entretien et gestion d'une maison de l'emploi destinée à accueillir les structures œuvrant en faveur de l'insertion dans le Val de l'Indre. - Enfance, Jeunesse : actions en direction des 0-20 ans : ?Elaboration d'un projet éducatif communautaire, contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales ?Petite Enfance : gestion et évolution des structures d'accueil de la petite enfance, création de nouvelles structures de type crèches, halte garderies, multiaccueil ou autres ; mise en place et animation d'un réseau d'assistantes maternelles à l'échelle communautaire. ?Création, extension, aménagement, entretien, exploitation et gestion des accueils de loisirs avec ou sans hébergement, habilités au regard du code de l'action sociale et des familles (art R 227-2), ?Accueil avec ou sans hébergement de jeunes mineurs âgés de quatorze ans ou plus, hors charges immobilières (art R227-2), ?Intervention d'animateurs/éducateurs dans les collèges auxquels sont rattachées les communes du territoire (collèges de Monts, Montbazou, Evvres et Cormery) ?Animation et équipement d'un Point Information Jeunesse (PIJ) communautaire.*

- *Personnes âgées ou handicapées : études de définition de la compétence communautaire à mettre en œuvre en faveur de ces personnes.*

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*-La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques qui sont d'intérêt communautaire. L'entretien s'applique aux espaces verts, au réseau d'éclairage public, aux voiries internes, au réseau d'eaux pluviales, au mobilier urbain et de signalétique -Sont d'intérêt communautaire, les zones suivantes : \* zone Even'Parc \* zone de la Grange Barbier \* zone La Bouchardière \* zone des Perchées \* zone des Coquettes \* zone de Crétnay \* zone de la Pinsonnière \* zone des Petits Partenais \* zone de la Tour Carrée \* zone des Gués -Le parc d'activités prévu par le Syndicat mixte Sud Indre Développement sur les territoires des communes de SORIGNY et MONTs est d'intérêt communautaire. En conséquence, la communauté de communes du Val de l'Indre se substitue, au moment de sa création, au sein du conseil syndical aux communes d'Artannes-sur-Indre, Montbazou, Monts, Saint-Branchs, Sorigny, et Veigné*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Les actions de développement économique d'intérêt communautaire suivantes : -actions de promotion et de communication, recherche et accompagnement d'investisseurs et de porteurs de projet en vue de l'implantation d'activités économiques, actions de commercialisation des zones d'activités économiques (ZAE) d'intérêt communautaire -participation dans le cadre des conventions au financement des aides et régimes d'aides aux entreprises définis par l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Département. -soutien à la création ou la reprise d'entreprises dans le cadre des dispositifs collectifs et conventionnels -étude, réalisation et gestion d'immobilier d'entreprises dans le périmètre des ZAE d'intérêt communautaire -suivi de tous les dossiers soumis à l'avis de la Commission Départementale d'Équipement Commercial sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes -Observation et analyse de l'activité économique sur le territoire.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Construction aménagement entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire suivants : --Bibliothèque, médiathèque espace public numérique rue de Louans à Sorigny.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

-Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire suivants : Piscine - Lieu-dit "la Boire" à Saint Branches Piscine couverte à Monts Base nautique - rue du Moulin à Veigné Salles multisports - secteur du plateau sportif à Truyes Salle multiactivité ? commune de Esvres-sur-Indre- Pièces de la Haute Cour ? parcelle cadastrée ZV 239 Salle multiactivité ? commune de Montbazou ? 1 rue du Pr Guillaume Louis ? parcelle cadastrée A 1612, Salle multiactivité ? commune de Sorigny ? Prairie du Cimetière ? parcelle cadastrée YP 1 Salle multiactivité ? commune de Monts ? 15 rue Honoré de Balzac ? parcelle cadastrée BW 171 Salle multiactivité ? commune de Veigné ? ZAC des Gués Salle multiactivité ? commune de Artannes ? ZAC du Clos Bruneau Salle multiactivité ? commune de St Branches ? ZAC des Archers

#### - Activités culturelles ou socioculturelles

La Communauté de Communes du Val de l'Indre définit, coordonne, organise et gère le service de la lecture publique sur son territoire en mettant en oeuvre : - la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement de la médiathèque intercommunale de Sorigny et Rue de Louans et de tout équipement à créer dans le cadre de la politique communautaire de développement de la lecture publique ; - l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement des bibliothèques, médiathèques et points lectures publics existants sur le territoire de la communauté de communes, - la mise en place, la gestion et l'animation du réseau de lecture publique et du réseau de bénévoles ; - la programmation et la mise en œuvre d'animations intercommunales visant à développer la lecture publique sur le territoire du Val de l'Indre. Dans le domaine de l'action culturelle, la communauté de communes : - Organise ou aide à l'organisation associative de manifestations à caractère culturel de rayonnement communautaire. - Assure la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion du Cinéma le Générique, rue de Monts à Montbazou. - Subventionne les établissements existants de spectacle cinématographique prévus aux articles L. 2251-4 et R. 1511-40 à R. 1511-43 du Code Général des Collectivités Territoriales..

#### - Activités sportives

Organisation ou aide à l'organisation associative de manifestations à caractère sportif de rayonnement communautaire. - Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire suivants : ? Piscine - Lieu-dit "la Boire" à Saint Branches ? Piscine - Place Auguste Noyant à Esvres-sur-Indre ? Piscine couverte à Monts ? Base nautique - rue du Moulin à Veigné ? Salles multisports - secteur du plateau sportif à Truyes - Prise en charge des droits d'accès aux piscines communautaires et non communautaires pour les écoles du Val de l'Indre maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat. - Prise en charge des droits d'accès activités de canoë kayak sur l'Indre proposées par les occupants de la base nautique communautaire pour les écoles du Val de l'Indre maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat. - Subventions aux clubs sportifs à objet natatoire dont le siège est situé sur le territoire communautaire.

#### Aménagement de l'espace

##### - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de Cohérence Territoriale

##### - Schéma de secteur

Schéma de secteur

##### - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

ZAC d'intérêt communautaire suivante : ZAC des Gués de Veigné

##### - Constitution de réserves foncières

-Constitution de réserves foncières pour la création ou extension des ZAE d'intérêt communautaire -Constitution de réserves foncières dans le périmètre des ZAC d'intérêt communautaire en vue de la réalisation de logements sociaux

##### - Organisation des transports non urbains

- Transport collectif des écoles du Val de l'Indre maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat, des collèges en direction des manifestations de la saison culturelle organisées par la Communauté de Communes et des établissements de spectacle cinématographique subventionnés par la Communauté de Communes. - Transport collectif des écoles du Val de l'Indre maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat en direction des équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire, des piscines situées dans le département de l'Indre et Loire.

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Sont d'intérêt communautaire les voiries de liaison reliant les sites touristiques d'intérêt communautaire aux voies départementales, nationales ou autoroutières.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Ensemble des compétences pouvant être confiées à un office de tourisme au sens de l'article 10 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992, comprenant notamment : - Accueil, hors structures d'hébergement, et information des touristes, - Promotion touristique du territoire de la communauté de communes, - Coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local, - Elaboration et mise en oeuvre d'une politique touristique dans la communauté de communes, avec la définition de programmes locaux de développement touristique, notamment dans les domaines de l'élaboration des produits touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, des études, de l'animation des loisirs, de l'organisation de fêtes et de manifestations artistiques, Dans le cadre du développement touristique du Val de l'Indre, réalisation et gestion des équipements d'intérêts communautaire suivants : -22 circuits de randonnée pédestre homologués et inscrits au PDIPR -Bâtiment de l'OTVI, Esplanade du Val de l'Indre , RN10 à Montbazou -Circuits de randonnée cyclotouristique empruntant le territoire du Val de l'Indre</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et mise en oeuvre d'un PLH</i>
- Politique du logement social <i>-Constitution de réserves foncières dans le périmètre des ZAC d'intérêt communautaire en vue de la réalisation de logements sociaux -Construction, acquisition et gestion des logements d'urgence -Création et gestion d'un observatoire du logement social -Logement : mise en réseau des offres et des demandes afin de mieux gérer la réponse. - Gens du voyage : acquisition, aménagement et gestion d'une aire des gens du voyage conforme au schéma départemental.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Elaboration et mise en oeuvre d'une OPAH</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Infrastructure et réseau de télécommunication Création, extension, entretien, réparation, acquisition de droit d'usage, achat, exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électronique.</i>
- Autres <i>Instruction des actes d'urbanisme : Instruction des actes d'urbanisme sur demande des communes situées dans ou en dehors du périmètre communautaire. Les communes demeurent autorité compétentes pour la délivrance des actes.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
37	S Mixte Sud Indre Développement (253752976)	SM ouvert	51 907
18	Touraine Cher Numérique (200041481)	SM ouvert	321 118
37	S Mixte du Pays Indre et Cher (253753180)	SM ouvert	33 255
37	S aménagement de la Vallée de l'Indre (253702385)	SM fermé	107 160
37	SI aménagement de la Loire et de ses affluents du département d'Indre et Loire (SICALA) (253702559)	SM fermé	271 674
37	SM Touraine Propre (253703128)	SM ouvert	511 251
37	SIVOM Vallée du Lys (200047223)	SM fermé	6 597
37	SM de l'Agglomération Tourangelle (253753156)	SM fermé	369 915

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)